



## Projet de loi travail

### Mobilisés pour gagner !

La population soutient à 54% la mobilisation de l'intersyndicale contre le projet de loi El Khomri selon une enquête d'opinion publiée dimanche. 68% des sondés souhaitent que le pouvoir « *revienne sur cette loi* ». Cette enquête corrobore les propos du secrétaire général de la CGT qui estime que « *contrairement à ce que pense le gouvernement la mobilisation est loin d'être retombée après le déni de démocratie que représente l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution et que les salariés sont décidés à s'engager dans un mouvement dur* ».

Souvenons-nous de 2006 et de la lutte contre le CPE. Le projet de loi avait été adopté grâce au 49.3 puis finalement abrogé grâce à l'action de la rue. Face à une mobilisation persistante, le gouvernement durcit le ton et utilise les moyens répressifs de l'état d'urgence. Ainsi une dizaine de militants du collectif Antifasciste Paris-Banlieue et du Mouvement interluttes indépendant (MILI) sont interdits de manifestation contre la loi travail le 17 mai sous le prétexte que l'article 5 de la loi sur l'état d'urgence permet d'éloigner « *toute personne cherchant à entraver de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics* ».

La préfecture de police vient même, par arrêté, d'interdire à un journaliste reporter photographe membre du collectif ŒIL et titulaire de la carte de presse de couvrir la manifestation de demain. Le SNJ-CGT demande que cet arrêté soit immédiatement levé et exige du gouvernement que la liberté de l'information soit respectée.

L'attitude de l'exécutif, qui se retrouve sans majorité parlementaire, est un véritable signe de faiblesse et ne fait que renforcer la colère et la détermination des jeunes et des salariés. Après plus de deux mois de luttes, et malgré des modifications, le projet de loi travail demeure inacceptable. Afin d'obtenir son retrait la mobilisation doit encore se renforcer et cette semaine sera décisive. L'intersyndicale appelle à deux journées d'action les mardi 17 et jeudi 19 mai. Des secteurs professionnels ont déposé des préavis de grève, parfois reconductibles, dès le 16 mai au soir : transport routier, Aéroports de Paris, Cheminots, Marins, Ports et Docks...

Le SNJ-CGT appelle l'ensemble de ses adhérents et sympathisants à faire grève et à participer massivement aux journées d'action des 17 et 19 mai.

#### **A Paris mardi 17 mai manifestation d'Ecole Militaire à Sèvres Babylone**

RDV SNJ-CGT 14h

**Angle des avenues de la Bourdonnais et Bosquet**

Métro Ecole Militaire

Montreuil le 16 mai 2016

SNJ-CGT